

L'évaluation formative en conservatoire

Un groupe de réflexion pédagogique s'est créé librement il y a maintenant deux ans en réunissant, à ce jour, des enseignants des conservatoires de Calais et de Boulogne sur Mer. Il est ouvert à tous ceux qui le souhaitent. Ses ordres du jour sont très variés, laissant la place à la grande diversité de situations que nous sommes appelés à vivre dans notre enseignement. J'interviens aujourd'hui comme porte parole de ce groupe.

L'actualité du thème de l'évaluation au sein du conservatoire de Calais nous a mené à organiser notre rencontre du mois de juin autour de cette notion.

Plusieurs outils d'évaluations ont été présentés. Au-delà de leurs diversités de formes qu'il a été jugé nécessaire de préserver, car reflet des méthodologies de chacun, il en est ressorti des points de convergences qui permettent de dessiner le rôle de l'évaluation dans la formation continue du musicien. Nous pouvons citer :

- L'utilisation d'un dossier de suivi des activités de l'élève tout au long de son cursus. Ce dossier est élaboré de façon commune entre enseignant et apprenant. Il inclut notamment les parcours de l'élève dans les répertoires abordés ainsi que dans les activités d'invention, des échanges en groupe sur les productions de chacun, les différents types de pratiques collectives abordées en recherchant la variété de situations, l'investissement dans les projets à travers leur description et la place prise par le musicien lors de leur réalisation, les prestations effectuées incluant une discussion sur la préparation, la prestation en elle-même, des conseils / objectifs pour la suite... Ce dossier fonctionne comme mémoire de ce qui est fait et contrat de ce qui est à faire.
- L'utilisation de fiches d'évaluation circonstanciées, non plus sur une périodicité donnée mais par rapport à des projets développés avec les élèves sur des objectifs énoncés le plus clairement possible. Cette évaluation est continue et étalée sur la durée du projet sous forme d'aller-retour écrits et oraux entre l'enseignant et l'apprenant, laissant ainsi la place à des moments d'auto évaluation. Il y a à la fois contrat et analyse de la démarche.
- La mise en place de moments laissant la parole à l'élève, puis au groupe, puis au professeur et aboutissant à une discussion collective permettant de faire évoluer les perceptions et les jugements. Cette évaluation se fait sur des critères clairement explicités.

Quelques axes forts ressortent de ces exemples :

- Les différents outils permettent de couvrir des périodes longues ou courtes, des secteurs complets ou un projet particulier. Ils sont au diapason des rythmes de la formation.
- L'évaluation, de son élaboration à sa réalisation est l'affaire de tous et d'abord de l'élève. N'oublions pas que les objectifs que nous énonçons et qui sont évalués

doivent d'abord profiter à l'élève qui est en demande d'apprentissage. Il doit donc en avoir connaissance dans le détail.

- La parole et l'échange sont des vecteurs forts d'une évaluation partagée et assumée, pour peu que l'élève ait connaissance de ce qui est évalué et pourquoi ces éléments sont évalués.
- L'évaluation continue est garante d'une meilleure sensibilité et intelligence en faisant évoluer les perceptions et les jugements au fil des moments forts et des projets jalonnant la formation.
- L'auto évaluation permet de mettre le musicien en regard et analyse de sa propre pratique et de lui donner une méthode de travail personnelle dans l'élaboration de son jeu musical. Il peut ainsi projeter dans le futur des objectifs mieux ciblés.

Ces différents points dessinent en partie ce que l'on peut attendre d'une évaluation de type formative qui a pour objectif de réguler et ajuster la formation en proposant une stratégie pour avancer dans le processus de formation. Ils peuvent nous aider à repenser le rôle et les modalités de l'évaluation de mi année des cycles 2 qui a lieu tous les ans au conservatoire de Calais.

Le système actuel permet d'obtenir une photographie réactualisée tous les ans des capacités de jeu des cycles 2 à la mi-année. Il permet également aux directeurs d'entretenir un contact avec les élèves du conservatoire. Il est cependant dans une phase de brouillage, étant perçu par certains comme un examen, ce qu'il n'est pas.

Ce moment, qui est désormais bien ancré dans la vie du conservatoire, peut passer une étape supplémentaire afin de lui offrir une clarté d'intention et ce à la demande de plusieurs enseignants. A la lumière de ce qui a été exposé précédemment, nous proposons de :

1. L'inclure dans la logique de contrôle continu qui est par ailleurs préconisée par le schéma national d'orientation pédagogique et celui de l'établissement ;
2. Développer son caractère d'évaluation formative en y intégrant l'écoute collective et la capacité d'analyse et de prise de parole sur ce que j'entends de l'autre et ce que je fais ;
3. Renforcer cet aspect fondamental de toute formation en inscrivant ce moment comme un échange au sein d'un groupe mêlant apprenants, enseignants et direction ;
4. Organiser ces moments en mêlant des élèves de plusieurs classes, développant ainsi leurs capacités à vivre dans la diversité culturelle ;
5. Les préparer en amont, entre professeurs et avec la direction afin de définir les objectifs précis, les points à évaluer et la mise au point d'un protocole de conduite de réunion ;
6. Rester sur des groupes de 8 élèves maximum afin que la parole puisse être prise par tous ;
7. Utiliser ce travail au sein de l'équipe enseignante pour interroger le rôle plus global des évaluations (sommatives, normatives, formatives et certificatives) dans la formation et dégager des valeurs et objectifs généraux partagés par tous.

Nous pensons que cette réflexion collective peut de surcroît développer un complément de dynamique commune à l'équipe enseignante, sans oublier les élèves, la direction, les parents, les élus. Réunir des compétences individuelles au service de réflexions et projets communs

concourt à développer des compétences collectives qui enrichissent à leur tour le travail personnel.

Cette contribution au débat est désormais ouverte à toutes perspectives de mise en place et d'expérimentation.

Je terminerai en citant Philippe Mérieu : « l'éducation n'est jamais simple transmission systématique de connaissances ou de savoir-faire, elle doit toujours intégrer la question du sens... Sans une appropriation personnelle de ce qui est transmis dans un projet que l'éduqué construit lui-même, il n'y a pas d'éducation. »

Pour le groupe d'échanges et de réflexions pédagogiques, Michel Lebreton